

Marc Le Forestier
Président du Comité du Morbihan de cyclisme

Comité du Morbihan de Cyclisme
Vélodrome de Kermesquel
Route de Tréhuinec
BP 50143
56004 VANNES Cédex

AUTORISATION DE PRELEVEMENT COMPTE FORMATION

Suite à une décision du Conseil d'Administration du Comité du Morbihan de cyclisme, une participation financière pour les nuitées est demandée à l'ensemble des coureurs sélectionnés. Celle-ci s'élève à **15 euros** par coureurs et par nuitée.

Je soussigné(e)

Président(e) du club

Autorise le Comité de Bretagne à prélever sur le compte formation (ou sur le compte club si le compte formation n'est pas créditeur) et reverser au profit du compte du Comité du Morbihan de cyclisme les montants correspondants aux actions suivantes :

- Finale de la Coupe de France des comités, cadets sur route les 14 et 15 septembre à Saint Benoît sur Loire (45). :

Pour les coureurs suivants :

-
-
-
-

Soit la somme de **euros**

A, le

Formulaire à transmettre à Michaël Gilson, pole.logistique@ffc-bretagne.com

